



Aéroclub de Montpellier

Association Loi 1901
SIRET 31137122300018
Affiliée à la Fédération Française Aéronautique N°583
Affiliée à la Fédération Française d'ULM N° 03429
Agréée Ministère des Transports
Agréée Ministère de la Jeunesse et des Sports N° 03498ET0090
Organisme Déclaré DGAC FR.DTO.0385
Agréée Fédération Française Handisport N° 110342515

Mauguio, le 8 mars 2022

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 7 mars 2022

Procès-Verbal n° 253-220307

Présents :

➤ **Membres du Comité Directeur :**

Cyril **CARLE**, Cyrille **CHARPENTIER**, Pierre **HAUBOIS**, , René **PRADES**, Pascal **RIDAO**, Pierre **SARTRE**, Jean-Marie **SUQUET**

➤ **Responsable Sécurité (invité) :**
Philippe **SERGENT (SGS)**

➤ **Membres du Comité Directeur excusés :**
Hervé **BANON**, Gil **PERRI**

Ordre du jour :

- Evolution de la flotte.
- Validation des nouveaux adhérents.

**La réunion est ouverte le mercredi 9 février à 18:00
par Pierre SARTRE, Président.**

Aéroport Montpellier - Méditerranée
34130 MAUGUIO

☎ + 33 4 67 65 59 38

secretariat@aeroclub-montpellier.org

1. Evolution de la flotte :

Cette réunion fait suite à la présentation de l'Elixir à l'Aéroclub, elle a pour but de débattre sur la vente du DR400 F-GNNI et de son remplacement par un appareil de type ELIXIR. Une décision devant être prise rapidement, de manière à bloquer le tarif de vente, le délai de livraison (avril 2023) et le taux de crédit (très bas en cette période)

Le secrétaire présente en introduction des tableaux comparatif entre les couts de fonctionnement des divers appareils « école » de l'aéroclub (entretien, assurance, taxe atterrissage, suivi de navigabilité, carburant, casse éventuelle).

Ensuite notre chef-pilote et le correspondant SGS présentent au comité directeur leur ressenti sur la machine, maniabilité, facilité de mise en œuvre, etc. bref que du positif sur cette belle machine.

Les trésoriers après étude des tableaux comparatifs et présentation des possibilités de financements, se disent convaincus de la pertinence de l'achat de cette machine.

La décision d'achat est mise au vote, à mains levées des membres du comité directeur présents.

La décision de bloquer une option d'achat de l'appareil auprès de la société ELIXIR Aircraft est prise à l'unanimité (7/7), le Président contactera la société ELIXIR Aircraft le 8 mars pour bloquer la commande.

La deuxième partie de la réunion est consacrée à la prise de décision de la mise en vente du DR400 F-GNNI et de son remplacement par un DR400 de location en attendant l'arrivée de l'ELIXIR.

Cette procédure doit nous permettre de vendre F-GNNI à un prix convenable, l'appareil disposant encore de 450 h de potentiel avant GV et remplacement moteur. La vente de F-GNNI servira à financer une partie de l'achat de L'ELIXIR.

La décision est prise à l'unanimité de louer un avion auprès de la société LOCAT-AIR de type DR400 à moteur ROTAX (fonctionnant au SP98) pour une durée de 3 mois renouvelable. L'appareil est disponible de suite auprès de la société LOCAT-AIR. Après signature du contrat de location, il suffira de trouver un bon créneau météo pour récupérer ce dernier à Roanne. La mise en vente du DR400 F-GNNI se faisant dès réception du DR400 Rotax.

2. Validation de l'inscription des adhérents (article 8 des Statuts)

AUDESSON Alain – BAUCHET Jonaël – CROS Pierre-Luc – GOMES Alexandre – HUARD Simon – JEAN Maxime - JUGO Sandra - LAFFARGUE Samy – LATTUCA Pierre – LUNARDI Sacha - MIMOUNI Barhedine – VERDAGUER Gael – VERNET Pierre - VIALA Thomas.

Le Comité Directeur souhaite la bienvenue et de bons vols à tous.

La réunion est close à 18h55, après épuisement de l'ordre du jour.

Le Président
Pierre SARTRE

Le secrétaire Général
Jean-Marie SUQUET